



<https://latribunelibre.com/emploi/ingenieur-reseaux-datacenter-f-h>

Ingénieur Réseaux Datacenter F/H

Description

Envie d'un nouveau challenge... CELAD vous attend !

Nous poursuivons notre développement et recherchons actuellement un(e) **Ingénieur Réseaux Datacenter** pour intervenir chez un de nos clients afin de renforcer l'équipe sur les nombreux projets en cours.

Contexte : Déploiement de nouveaux datacenters, remplacement de fabric EVPN, upgrade, migration vers nouvel OS F5, migration d'outillage python 2 vers python 3, segmentation, hardening.

Voici un aperçu détaillé de vos missions :

- Gestion des incidents réseaux de production,
- Analyse des besoins,
- Production de design et déploiement,
- Organisation et suivi de projets complexes,
- Test et évaluation de nouvelles solutions,
- Gestion des vulnérabilités (CVE)
- Gestion d'opérations techniques impliquant de multiples équipes.

Qualifications

Compétences techniques indispensables :

- Maîtrise de la configuration et de l'exploitation des Cisco Nexus ou Arista,
- Expertise en BGP et OSPF,
- Connaissance approfondie de EVPN VXLAN,

Organisme employeur

CELAD

Type de poste

Temps plein

Secteur

PROGRAMMATION
INFORMATIQUE

Lieu du poste

69244, TASSIN LA DEMI LUNE,
TASSIN LA DEMI LUNE, France

Salaire de base

40000 € - **Salaire de base**
45000 €

Date de publication

15 septembre 2024 à 15:01

Valide jusqu'au

15.10.2024

- Expérience avec MLAG / VPC,
- Connaissance de la norme PCI-DSS.
- Expérience en gestion d'audits externes.
- Compétence en configuration et exploitation des F5 LTM/GTM ou A10.

Compétences techniques appréciées :

- Développement de scripts/API/applications en Python 2 ou 3,
- Hardening des configurations réseaux,
- Protocoles MPLS,
- Outil de monitoring (télémétrie, snmp),
- Technologie de cloud privé (cluster openshift, kubernetes, docker, podman),
- Administration linux.

Quelques infos importantes à retenir :

- Expérience de 7 ans minimum sur un poste similaire
- Pas de possibilité de télétravail

Avantages à la clé :

- 15 jours de RTT (100% « salarié » & Rachat à 125%)
- Participation aux bénéfices
- Indemnité de déplacement (6€ net / jour OU 50% du titre de transport)
- Plan Epargne Entreprise
- Prime de vacances
- Avance sur salaire
- Comité Social et Economique

Si vous êtes prêt(e) à relever ce défi et à contribuer à des projets

stimulants, n'hésitez pas à postuler dès maintenant !